

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 16

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 4 avril, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, M. CUMIN Gérard, Mme CHANEAC Brigitte, M. PERRIN Roger, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, M. RICHARD Frédéric, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme FONTANEL Sophie, M. BOUCHADON Thierry

Procurations :

M. SERRE Denis à M. CUMIN Gérard
Mme HORNEGG Johanna à Mme CHANEAC Brigitte
Mme GRATESOL Nicole à Mme ROURE Marie-Christine
M. CLAVEL Christophe à Mme PINET Monique
Mme LABAUNE Sophie à M. CHEYTION Antony
Mme SECCO Brigitte à M. PERRIN Roger
Mme BOS Elise à Dr CHABAL Jacques

Secrétaire de séance : M. PERRIN Roger

Délibération N° 008 – 2023

Affectation du résultat – Compte Financier Unique 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOpte l'affectation du résultat telle qu'elle figure dans le tableau ci-annexé,

AUTORISE son Maire à signer toutes les pièces se rapportant à la présente.

Dr Jacques CHABAL
Maire du CHEYLARD

PJ : - Tableau / Affectation du résultat 2022

- Note brève et synthétique du Compte Financier Unique 2022 et ses graphiques.



Affiché en Mairie le 13 avril 2023

Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône

Pour contrôle de légalité le 13 avril 2023.

COMMUNE LE CHEYLARD
COMPTES FINANCIERS UNIFORMES
ANNEE 2022

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Depenses ou déficit	Recettes ou excédent	Depenses ou déficit	Recettes ou excédent	Depenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		983 764,40	385 501,77		385 501,77	983 764,40
Opérations de la Gestion	2 801 217,80	3 280 744,77	999 046,56	897 657,24	3 800 264,36	4 178 402,01
TOTAL	2 801 217,80	4 264 509,17	1 384 548,33	897 657,24	4 185 766,13	5 162 166,41
Résultat de Clôture		1 463 291,37	486 891,09			976 400,28

Reste réaliser en dépenses d'investissements
reste réaliser en recettes d'investissements

164 830,00 1 000 000,00

Résultat de clôture d'investissement consolidé

348 278,91

Affectation au compte 1068
Affectation au compte 002

835 170,00
628 121,37

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

17 AVR. 2023

ID : 007-210700647-20230411-000938-DE



VILLE

le Cheylard

A R D E C H E

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

A. Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune.

Pour notre collectivité :

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées et les intérêts des emprunts à payer.
 - En 2022, le montant des charges à caractère général s'est élevé à 928 629.83 € soit 33.15% des dépenses totales. Une hausse d'environ 37 873€ par rapport à 2021 justifiée par l'inflation, la hausse substantielle du coût de l'énergie, du carburant.
- En 2022, le montant des charges de personnel et frais assimilés s'est élevé à 1 222 760.38 € soit 43.65% des dépenses totales et soit une augmentation de 64 599 € par rapport à l'année 2021 justifiée par la hausse du point d'indice de 3.50%, nombreux arrêts maladie et temps partiels thérapeutiques.
- Le montant des dépenses totales de fonctionnement pour l'année 2022 a représenté un montant de 2 801 217.80 €.
- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, attributions de compensation, diverses subventions et la location de logements communaux.
 - En 2022, les impôts et taxes ont représenté une recette de 2 136 236.53 € soit 65.11% des recettes totales.
 - En 2022, les dotations de l'Etat ou autres organismes se sont élevées à 732 187.74 € soit 22.32% des recettes totales.

- En 2022, les produits de service et ventes directes ont représenté une recette de **183 571.44 €** soit **5.60%** des recettes réelles.
- Les recettes totales de fonctionnement pour l'année **2022** se sont élevées à **3 280 744.77 €**.

B. Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou court terme. Elle concerne des dépenses ou des recettes à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune, notamment pour la nôtre, en 2022, les voiries, travaux d'aménagement au Château de la Chèze et d'un équipement sportif et ludique, divers travaux dans les bâtiments communaux :

- En 2022, les dépenses d'investissement se sont élevées à **999 046.56 €** dont **291 461.89 €** pour le remboursement des emprunts. Ces remboursements ont représenté **29.17%** des dépenses totales.
- En 2022, les immobilisations en cours (chap. 023) ont représenté une dépense de **470 608.96 €** soit **47.11%** des dépenses totales.
- En 2022, les immobilisations corporelles se sont élevées à **127 414.60 €** soit **12.75%** des dépenses totales.

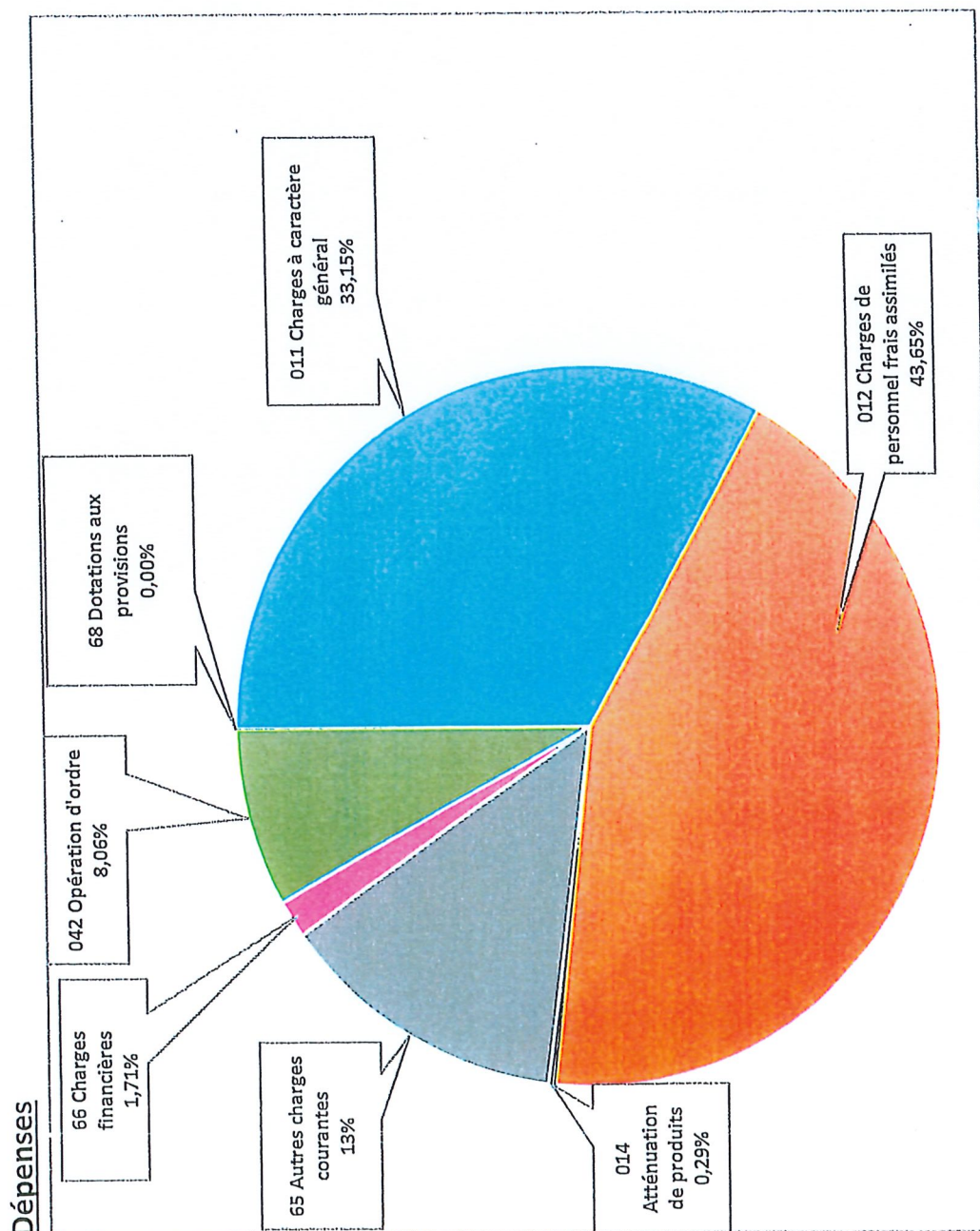
En recettes : ce sont essentiellement des dotations perçues en lien avec les projets d'investissement :

- En 2022, les recettes totales d'investissement se sont élevées à **897 657.24 €** dont **26 290.83 €** de subventions et **225 684.73€** d'amortissements.

P.J. : 4 graphiques

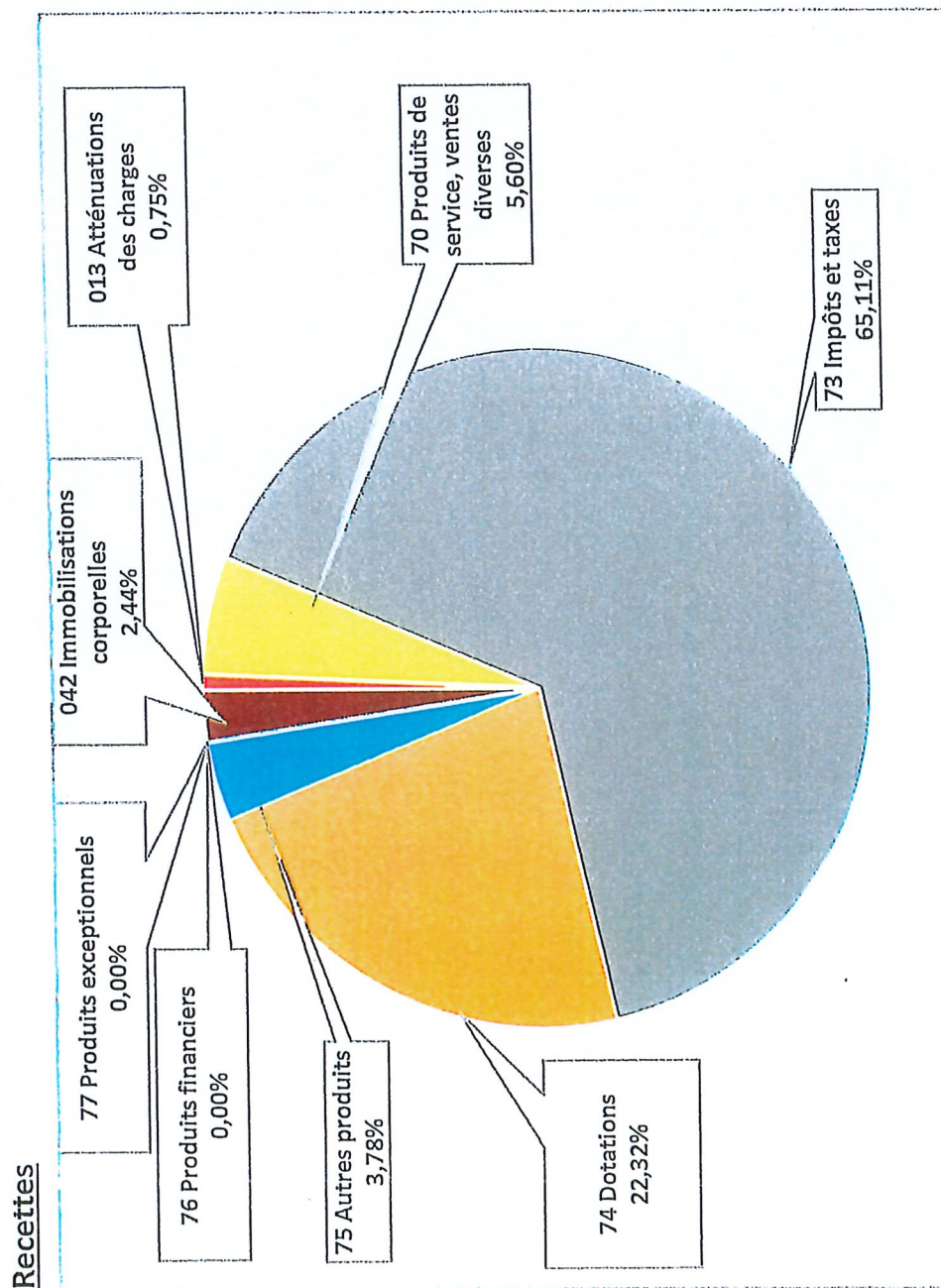
Section de fonctionnement - CFU 2022

Montants	
011 Charges à caractère général	928 629,83 €
012 Charges de personnel frais assimilés	1 222 760,38 €
014 Atténuation de produits	8 013,00 €
65 Autres charges courantes	368 039,54 €
66 Charges financières	48 030,32 €
68 Dotations aux provisions	60,00 €
042 Opération d'ordre	225 684,73 €
TOTAL :	2 801 217,80 €



Section de fonctionnement - CFU 2022

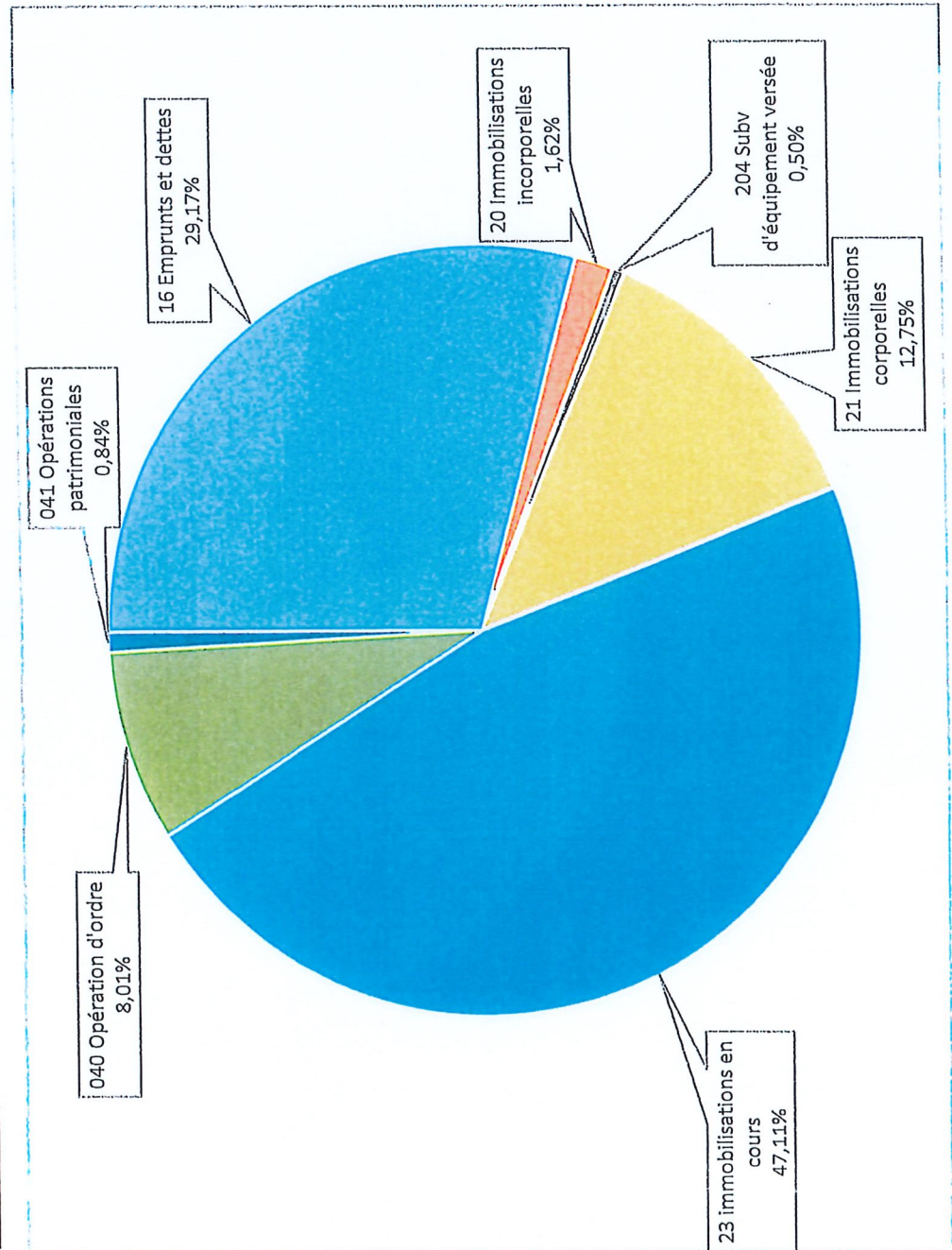
Montants	
013 Atténuations des charges	24 703,08 €
70 Produits de service, ventes diverses	183 571,44 €
73 Impôts et taxes	2 136 236,53 €
74 Dotations	732 187,74 €
75 Autres produits	123 977,89 €
76 Produits financiers	29,38 €
77 Produits exceptionnels	47,00 €
042 Immobilisations corporelles	79 991,71 €
TOTAL :	3 280 744,77 €



Section d'investissement - CFU 2022

Dépenses

Montants	
16 Emprunts et dettes	291 461,89 €
20 Immobilisations incorporelles	16 151,40 €
21 Immobilisations corporelles	127 414,60 €
23 immobilisations en cours	470 608,96 €
204 Subv d'équipement versée	5 000,00 €
040 opération d'ordre	79 991,71 €
041 Opérations patrimoniales	8 418,00 €
TOTAL :	999 046,56 €



Section d'investissement - CFU 2022

Montants	
10 Dotations	636 098,68 €
13 Subventions	26 290,83 €
23 immobilisations en cours	1 165,00 €
040 Opération d'ordre	225 684,73 €
041 Opérations patrimoniales	8 418,00 €
TOTAL :	897 657,24 €

Recettes

